

CIRCONSCRIPTION : **DREUX 2**
 NOM DE L'ECOLE : **Antoine de Saint-Exupéry**
 Adresse : **32 rue Henri Dunant – 28100 DREUX**
 N° Tel : **02 37 46 10 84** Mél : **ce.0280112V@ac-orleans-tours.fr**
 Nom du (de la) Directeur (trice) : **PIFFET Gérard**
 Education prioritaire : **oui** / REP : **oui** / REP+ : **non**

PROJET D'ECOLE 2016-2019

ETAPE 1 : Diagnostic, en veillant à identifier les points forts et les points faibles, à joindre en annexe

ETAPE 2 : Axes (Objectifs) prioritaires retenus

Axe n°1 : Maîtrise du socle commun	<u>Améliorer les compétences en maîtrise de la langue :</u> - Compétences lexicales et syntaxiques. - Compréhension. - Passage à l'écrit. <u>Améliorer les compétences en numération :</u> - construction et représentation du nombre. - Maîtrise de la numération de position.
Axe n°2 : Climat scolaire et citoyenneté	- Améliorer les relations Ecole/Familles : - Faire acquérir une culture morale et civique commune aux élèves de l'école.
Axe n°3 : Culture et Sport	<u>Education artistique, culturelle :</u> - Se familiariser et acquérir des connaissances spécifiques aux lieux fréquentés. - Se constituer quelques repères dans le temps et dans l'espace. - Prendre connaissance des aspects patrimoniaux de son école, son quartier, sa ville.... <u>Education sportive :</u> - Découvrir, réaliser, respecter, coopérer, organiser.

ETAPE 3 : Programme d'actions et stratégies pédagogiques

	Axe prioritaire 1 : Maîtrise du socle commun	Axe prioritaire 2 : Climat scolaire et citoyenneté	Axe prioritaire 3 : Culture et sport
Indicateurs retenus quantitatifs et qualitatifs au regard du diagnostic	<p><u>Maîtrise de la langue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficit lexical important - Compréhension difficile - Passage à l'écrit souvent problématique <p><u>Numération :</u></p> <p>Cycle 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de comptage : comptage de 1 en 1, pas d'organisation. - Représentations et écritures du nombre limitées. - Problèmes dans la numération orale (entre 10 et 16 ; 70 et 90). - Numération de position mal maîtrisée : notions de groupements et d'inclusion problématiques ; problèmes spatiaux. <p>Cycle 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Numération de position mal maîtrisée : problèmes avec les grands nombres (identification des classes) et les nombres décimaux. - Problème de la retenue dans les techniques opératoires. - Représentation du nombre défailante : estimation d'un résultat, problèmes. - Problèmes de numération orale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Place des parents à l'école. - Suivi des élèves. - Liens entre la communauté éducative et les familles. - Mobilisation des élèves selon relations Ecole/famille. 	<p><u>Education artistique, culturelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des lieux culturels et du patrimoine local. <p><u>Education sportive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de concentration. - Elèves qui se sous-estiment, qui ne croient pas en leurs capacités. - Manque de respect des règles et des autres. - Manque d'efforts, de persévérance, de prise d'initiative, d'autonomie.

<p>Indicateurs retenus pour évaluer les résultats attendus (cible)</p>	<p>- Evaluations trimestrielles (Evolution des résultats)</p>	<p>- nombre d'incidents liés aux incivilités, - Fonctionnement du conseil des enfants.</p>	<p><u>Education artistique, culturelle :</u> - Reconnaissance des lieux culturels par les élèves. - Fréquentation, hors temps scolaire, des lieux culturels par les familles. - Niveau de connaissance des élèves.</p> <p><u>Education sportive :</u> - Nombre d'élèves ayant validé les compétences 6 et 7 du LPC.</p>
<p>Objectifs spécifiques visés</p>	<p>1. <u>Améliorer les compétences en maîtrise de la langue :</u> - Enrichir le bagage lexical et syntaxique - Améliorer la compréhension en variant les supports - Faciliter le passage à l'écrit 2. <u>Améliorer les compétences en numération :</u> - Construire le nombre (compter, dénombrer, symboliser), - Construire la numération de position (grouper, inclure, classer, positionner), - Maîtriser la numération orale (comprendre son système et ses irrégularités), - Se représenter le nombre dans les situations-problèmes (abstraites, concrètes et quotidiennes) et dans l'interdisciplinarité.</p>	<p>1. <u>Améliorer les relations Ecole/Famille :</u> - Impliquer les familles dans la réussite des élèves. - Construire des supports de liaison / communication avec les familles, faciliter les échanges. - Instaurer un climat de confiance et de respect entre les familles et l'équipe enseignante. 2. <u>Faire acquérir une culture morale et civique au sein de l'école :</u> - Amorcer les réflexions sur les droits et les devoirs des enfants afin de les rendre acteurs de la vie de l'école. - Impulser des projets mobilisateurs (notion d'intérêt général). - Echanger avec des personnes porteuses de messages citoyens forts.</p>	<p><u>Education artistique, culturelle :</u> - Fréquenter des lieux institutionnels de culture artistique. - Acquérir des connaissances spécifiques aux lieux visités. - Découvrir des œuvres originales. - Saisir l'idée, le sens, l'originalité d'une démarche artistique. - Diversifier et enrichir les moyens d'expression de l'élève par la pratique. - Dégager et retenir le nom et les caractéristiques de quelques artistes, d'un courant, d'une production particulière. - Articuler, si possible, les contenus d'enseignement disciplinaire. - Faire les liens entre découvertes locales et œuvres de la liste nationale des œuvres de référence.</p> <p><u>Education sportive :</u> - Réaliser une performance mesurée lors d'une activité athlétique. - Coopérer en s'opposant individuellement et collectivement</p>

			<p>lors de jeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se déplacer en s'adaptant à l'environnement. - Respecter les règles de vie collective. - Se respecter et insister sur les principales règles d'hygiène de vie.
Leviers	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs « plus de maîtres que de classes », UPE2A, ULIS Ecole, RASED (voir annexes) - Participation à différentes actions (challenge calcul mental, challenge maths, challenge orthographe, Incorruptibles...) - Intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole ouverte. - Disponibilité de l'équipe enseignante. - Présence possible d'interprètes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du VPI (recherches documentaires, anticipation d'une visite). - Utilisation d'un carnet culturel. - Bibliothèque Dunant-Kennedy et BCD de l'école. - Projet « Musécole » - Participation à l'OCD 28 (musique). - Chorale d'école.
Actions *indiquer lien éventuel avec PEDT	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accroître le bagage linguistique. 2. Construire les différentes fonctions du langage et maîtriser les différents registres de la langue. 3. Développer les références culturelles (littérature et patrimoine). 4. Faire les liens entre les cycles. 5. Manipuler, construire et varier les représentations du nombre. 6. Travailler le nombre dans les situations problèmes et dans l'interdisciplinarité. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des temps de rencontre collectifs ou individualisés (portes ouvertes trois fois dans l'année.) 2. Présenter les contenus et projets pédagogiques des classes. 3. Organiser des équipes éducatives en présence de tous les partenaires. 4. Mettre en place et utiliser des outils de communication (cahier de liaison, site internet, journal scolaire...) 5. Instaurer un climat de confiance et de respect entre les familles et l'équipe enseignante. 6. Animer et pérenniser le conseil des enfants. 	<p><u>Education artistique, culturelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender, participer, adopter une démarche d'artiste, de création. - Se constituer quelques repères dans le temps et dans l'espace. - Prendre connaissance des aspects patrimoniaux de son école, son quartier, sa ville. <p><u>Education sportive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux différentes activités proposées. - Organiser des classes extérieures.

Indicateurs retenus pour évaluer les actions	<ul style="list-style-type: none"> - Progrès des élèves dans les échanges oraux, dans la compréhension des textes. - Enrichissement des propos et des productions écrites. - Stabilisation des acquis, - Utilisation des outils communs (répertoire de mots outils...) - Capacité des élèves à entrer dans le système décimal. - Transfert des connaissances dans les autres domaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et disponibilité des familles. - Participation aux élections des délégués de parents d'élèves. - Regard et positionnement des familles vis-à-vis du travail des élèves. - Mobilisation des élèves. - Nombre d'incidents liés aux incivilités. - Fonctionnement et pérennisation du conseil des enfants. 	<u>Education artistique, culturelle :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des lieux culturels par les élèves. - Fréquentation, hors temps scolaire, des lieux culturels par les familles. - Niveau de connaissance des élèves. <u>Education sportive :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves ayant validé les compétences 6 et 7 du LPC.
Partenaires/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignants : maîtres supplémentaires, ULIS, UPE2A et RASED (voir annexes). - Réussite éducative 	<ul style="list-style-type: none"> - Parents d'élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Service culturel de la ville - USEP - Intervenants sportifs
Période prévue pour le bilan	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans intermédiaires à la fin de chaque année scolaire. 	<p>Tout au long de l'année scolaire.</p>	<p>Tout au long de l'année scolaire.</p>
Prise en compte des élèves à besoins particuliers (ASH, Allophones, EFIV etc.)			
Autre(s) élément(s) de réflexion			

Cycle 3 – Modalités spécifiques - Programme des actions du Conseil Ecole-Collège

Actions dans lesquelles l'école est impliquée :

- Le conseil des enfants.
- Les 3 moments d'accueil des parents.
- La journée d'accueil des CM2 propre à chaque école.
- Le suivi des élèves allant à la réussite éducative.
- Le dispositif « Plus de maîtres que de classes ».
- Ecole et cinéma.
- Rédaction des PPRE passerelles.
- Travail sur les programmes du cycle 3.
- Travail sur l'évaluation dans le cycle 3.

Fiche action n°1 de l'AXE N°1 - Maîtrise du socle commun

Intitulé de l'action : Accroître le bagage linguistique.	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none">- Ritualiser des activités langagières ciblées.- Donner des moyens méthodologiques pour mémoriser lexique et structure.- Varier les outils d'acquisition du langage.	
Modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none">- Activités quotidiennes de découvertes du vocabulaire en contexte (différents jeux : mot du jour, devinettes, charades, rébus, images...)- Activités de réinvestissement et de transfert décontextualisées pour valider les acquisitions (mots fléchés)- Utiliser les listes de fréquence (échelles de référence «échelle Dubois-Buysse »...)- Créer des outils communs de vocabulaire (mini-dico, affichages, marguerites, imagiers, carnets, répertoires ...) avec des entrées différentes (alphabétique, thématique, sémantique, phonologique ...)- Productions d'écrits (réinvestissement du vocabulaire)- Dispositifs «plus de maîtres que de classes» Maîtres supplémentaires, UPE2A et RASED associés aux projets pour faciliter les activités langagières en petits groupes	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
<ul style="list-style-type: none">- Progrès des élèves dans les échanges oraux au sein de la classe- Evaluations- Qualité des productions écrites	
Effets observés	

Fiche action n°2 de l'AXE N°1 - Maîtrise du socle commun

Intitulé de l'action : Construire les différentes fonctions du langage (situation, évocation, description, argumentation) et maîtriser les différents registres de langue (vulgaire, familier, courant, soutenu). Cycle(s) : 2 et 3

Objectifs visés

- S'exprimer à l'oral et à l'écrit dans un vocabulaire approprié en respectant le niveau de langue et en maîtrisant ses émotions.
- avoir un comportement responsable, civique, social.
- S'exprimer, communiquer et échanger dans des situations diversifiées.
- Conceptualiser, structurer et hiérarchiser les différents registres de langues.

Modalités de mise en œuvre

- Mise en place de situations de communication, d'imprégnation, d'évocation, de description et d'argumentation: projets coopératifs, chants, saynètes et jeux de rôles, projections de films, écoute de musiques, débats ...
- Participation à «Ecole et Cinéma», classes transplantées, projet Musée.
- Formalisation des différents registres par la réalisation d'écrits évolutifs : affichage, cahier...
- Dispositifs «plus de maîtres que de classes», UPE2A et RASED associés aux projets pour faciliter les activités langagières en petits groupes.
- Formation des maîtres.

Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus

- Progrès des élèves dans les échanges oraux au sein de la classe
- Evaluations

Effets observés

Fiche action n°3 de l'AXE N°1 - Maîtrise du socle commun

Intitulé de l'action : Développer les références culturelles (littérature et patrimoine)	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none">- Favoriser la compréhension des textes (explicite et implicite).- Se construire une culture littéraire.- Connaître son patrimoine.- Etablir des liens entre les disciplines pour construire une culture humaniste.	
Modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none">- Travailler à partir de listes de lectures (œuvres du patrimoine et de la littérature de jeunesse).- Lecture en réseau (rallyes- lecture, défis lecture, challenge).- Participation au Webtour, à «Ecole et Cinéma», au «Festival du livre», aux jeux de l'Esprit, visites à la bibliothèque Dunant-Kennedy.- Formation des enseignants.	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
<ul style="list-style-type: none">- Progrès dans la compréhension des textes.- Capacité des élèves à faire des liens.- Enrichissement des propos et des productions écrites.	
Effets observés	

Fiche action n°4 de l'AXE N°1 - Maîtrise du socle commun

Intitulé de l'action : Faire les liens entre les cycles	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none">- Favoriser la stabilité et la permanence des acquisitions langagières.- Permettre une continuité dans l'apprentissage de la langue orale et écrite.	
Modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none">- Travailler sur un corpus commun évolutif : une banque de données sur tableur EXCEL permettant un traitement différencié des acquis avec des entrées différentes (alphabétique, thématique, sémantique, phonologique ...).- Partager des outils communs (répertoire de mots outils à poursuivre ..).- Mutualisation des outils et des pratiques.- Développer l'aspect «lieu de ressources et d'échanges de pratiques et d'outils» du site internet de l'école.- Conseils de cycles et stages école : échanges, réflexions et élaboration des outils communs.- Intégration dans le dispositif REP + : heures pour la réflexion pédagogique et la mise en œuvre avec les différents acteurs.- Formation des maîtres.	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
<ul style="list-style-type: none">- Stabilisation des acquis des élèves- Utilisation des outils communs	
Effets observés	

Fiche action n°5 de l'AXE N° 1 - Maîtrise du socle commun

Intitulé de l'action : Manipuler, construire et varier les représentations du nombre	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none">- Consolider la comptine (faire prendre conscience à l'élève que la « comptine numérique » n'a de sens que si on dit tous les mots et dans le bon ordre).- Consolider la lecture et l'écriture des nombres entre 0 et 100.- Appréhender les liens existants entre la numération orale et la numération écrite.- Amener les élèves à comprendre la construction et les irrégularités de la numération orale.- Savoir compter (à rebours, les algorithmes).- Dénombrer des quantités (stratégies de comptage).- Avoir une représentation mentale des quantités, associer cette représentation à un symbole visuel et auditif.- Acquérir la notion de groupements (base 10) et le système positionnel.- Faire la distinction entre nombre de dizaines et chiffre des dizaines.- Faire fonctionner des stratégies de calcul d'additions, produire et reconnaître les décompositions additives.	
Modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none">- Activités rapides et ludiques mises en place au début de chaque séance. pour vérifier la lecture et l'écriture des nombres.- Activité de comptage par bonds, en sens direct et indirect qui permet aux élèves de mentaliser, d'assurer la construction du nombre, de mieux maîtriser la suite numérique et de s'entraîner au calcul mental (notamment pour soustraire).- Utiliser des jeux mathématiques, du matériel varié, diversifier les formes de travail.- Proposer une entrée dans les situations par manipulation (favoriser une entrée rapide dans le problème et permettre une validation des réponses ainsi qu'une explicitation des procédures par "retour à l'expérience". Une présentation mimée ou orale, éventuellement avec l'aide d'une image ou d'un document, peut également être utilisée.)- Mettre en place des ateliers mathématiques : jeu d'échanges, jeu du banquier...- Utiliser le dispositif «Plus de maîtres que de classes» : maîtres supplémentaires, RASED.- Formation des maîtres.	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
<ul style="list-style-type: none">- Capacité des élèves à rentrer plus facilement dans le système décimal en cycle 3.- Evaluations trimestrielles.	
Effets observés	

Fiche action n°6 de l'AXE N° 1 - Maîtrise du socle commun

Intitulé de l'action : Travailler le nombre dans des situations problèmes (abstraites, concrètes ou quotidiennes) et dans l'interdisciplinarité	Cycle(s): 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none">- Estimer, mesurer une quantité- Donner des équivalences,- Utiliser le nombre, opérer sur les nombres- Développer des attitudes de recherche et faire évoluer le rapport aux mathématiques.- Admettre qu'il existe d'autres procédures que celle que l'on a élaborée et essayer de les comprendre.- Amener les élèves à prendre conscience de la présence forte des mathématiques dans la vie quotidienne.- Favoriser la stabilisation et réinvestissement de connaissances numériques élémentaires- Prévenir les difficultés liées à la résolution de problèmes arithmétiques (l'élève construit ici le "sens" de ces problèmes, il s'en fait une première représentation).- Mettre en relation les mathématiques avec d'autres domaines de savoir. (les mathématiques doivent offrir les ressources utiles à d'autres disciplines qui, en retour, leur apportent un questionnement et leur permettent de progresser.)	
Modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none">- Réaliser des projets en lien avec les mathématiques- Proposer des activités qui visent à reconstruire et stabiliser certains savoirs et savoir faire fondamentaux- Proposer des activités qui offrent ainsi l'occasion d'une véritable approche pluridisciplinaire.- Privilégier des situations où les élèves sont placés en situation d'anticiper une réponse qu'ils pourront ensuite vérifier expérimentalement.- Favoriser l'explicitation orale des stratégies utilisées dans les différentes activités. (Proposer une mise en commun, afficher diverses solutions explicitées par leurs auteurs, discuter collectivement, comparer...).- Formation des maîtres.	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
<ul style="list-style-type: none">- Transfert dans les domaines autres que les mathématiques.- Plus de motivation, d'aisance et de souplesse de la pensée.	
Effets observés	

Fiche action n°1 de l'AXE N°2 - Climat scolaire et citoyenneté

Intitulé de l'action : Communication des résultats et lisibilité de la vie de classe pour les familles.	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
- Impliquer les familles dans la réussite des élèves (Suivi des élèves / communication des résultats).	
Modalités de mise en œuvre	
- Temps d'accueil / rencontre : portes ouvertes en début d'année. - Temps collectifs ou individualisés pour la communication des résultats trimestriels des élèves. - Présentation des projets pédagogiques des classes et de leurs contenus. - Equipes éducatives en présence de l'ensemble des acteurs et partenaires qui accompagnent l'élève (parents, enseignants, RASED, Réussite Educative, CMPP, MDPH....).	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
- Implication des familles. - Mobilisation des élèves. - Prise en compte des besoins spécifiques, des réussites et difficultés.	
Effets observés	

Fiche action n°2 de l'AXE N°2 - Climat scolaire et citoyenneté

Intitulé de l'action : Mise en place de supports et outils de communication.	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
- Construire des supports de liaison / communication avec les familles, faciliter les échanges.	
Modalités de mise en œuvre	
- Cahier de liaison : utilisation systématique pour les communications entre l'école, l'enseignant et les parents. - Site Internet de l'école : présentation des travaux du conseil des enfants aux familles, de la vie de l'école. - Tableaux affichages actualisés pour les informations diverses. - Contacts téléphoniques réciproques. - Disponibilité au quotidien de l'équipe enseignante. - Sollicitation de traducteurs pour les familles non francophones.	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
- Rendez-vous individualisés et équipes éducatives. - Disponibilité des familles. - Résolution des conflits.	
Effets observés	

Fiche action n°3 de l'AXE N° 2 - Climat scolaire et citoyenneté

Intitulé de l'action : Implication et intégration des familles dans la vie de l'école.	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
- Instaurer un climat de confiance et de respect entre les familles et l'équipe enseignante (Changer le regard sur l'école de certains parents au vécu scolaire compliqué).	
Modalités de mise en œuvre	
- Dispositif école ouverte : les parents peuvent venir à la rencontre des enseignants sur les temps d'accueil et de sortie. - Sollicitation des parents pour les sorties et l'accompagnement lors des activités "extérieures". - Présentation des travaux à visée culturelle des élèves aux parents ; exposition, spectacle, visionnage, chorale... - Mise en œuvre des activités de classe et lisibilité des contenus pédagogiques.	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
- Regard et positionnement des familles vis à vis du travail des élèves. - Valorisation des efforts et travaux des élèves.	
Effets observés	

Fiche action n°4 de l'AXE N° 2 - Climat scolaire et citoyenneté

Intitulé de l'action : Le Conseil des Enfants	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
<p>- Aider à gérer la vie en collectivité au sein de l'école et à impulser des projets mobilisateurs. Proposer un lieu privilégié d'échange d'informations au sein de l'école.</p> <p>- Proposer des rencontres et des échanges avec des personnes porteuses de messages citoyens forts (représentants d'œuvres caritatives, membres d'associations à but humanitaire, médecins, pompiers, policiers ...)</p>	
Modalités de mise en œuvre	
<p>Choix des délégués : Election avec campagne électorale.</p> <p>Les élèves candidats élaborent un programme pour essayer de convaincre leurs camarades (meetings, débats, confrontations d'idées, panneaux électoraux ...). « Si je suis élu délégué de ma classe, je m'engage à ... » L'occasion est ainsi donnée aux candidats et à leurs camarades électeurs de réfléchir sur des notions telles que « représentativité », « engagement »... Une salle de l'école est spécialement aménagée en centre de vote avec isolement, urne, bulletins de vote, Président, assesseur ...</p> <p>Une période de sensibilisation au rôle du délégué a lieu en début d'année. Elle est prise en charge par l'adulte responsable du Conseil. On définit les compétences nécessaires au délégué et on propose une évaluation des candidats potentiels. Pour être délégué, je dois être capable de ... En suis-je capable ? »</p> <p>Un test, destiné à évaluer les capacités requises pour être candidat, est proposé aux enseignants de l'école.</p> <p>Composition du conseil des Enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux enseignants animateurs. - Un délégué par classe. Le délégué est le porte-parole de sa classe (Il est chargé de collecter les réflexions en classe, de les rapporter au Conseil, puis de transmettre à sa classe le fruit des débats du CE.) Pour pallier l'absence occasionnelle des délégués, un délégué suppléant est désigné (le 2ème aux élections). - Un Président de séance, choisi parmi les délégués. Il est chargé de donner la parole aux délégués et de veiller à ce que tous puissent s'exprimer. Il représente le Conseil des Enfants lors d'éventuelles rencontres en dehors de l'école (mairie). <p><i>Le site de notre école contient toutes les informations complémentaires : calendrier, rôle et missions, tout sur les élections, comment préparer le Conseil ? Les comptes rendus depuis 1998 ... http://etab.ac-orleans-tours.fr/ec-st-exupery2-dreux/ ... Rubrique « Conseil des Enfants »</i></p>	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
- Manifestations organisées et projets menés par le Conseil des Enfants.	
Effets observés	

Fiche action n°1 de l'AXE N° 3 - Education artistique, culturelle et sportive

Intitulé de l'action : Se familiariser et acquérir des connaissances spécifiques aux lieux fréquentés.	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none">- Fréquenter des lieux institutionnels de culture artistique.- Acquérir des connaissances spécifiques aux lieux visités.- Découvrir des œuvres originales.	
Modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none">- Par anticipation, visite préparée associant les élèves.- Recherches documentaires, enquêtes préliminaires (musée, dispositif de l'année proposé par la bibliothèque du quartier ou notre B.C.D) ; de même lors des projets école/ musée.- Constitution et organisation de traces obtenues lors de la visite. Réalisation de croquis, traces écrites, photographies.- Familiarisation avec des lieux culturels et distinguer et comprendre les spécificités de lieux clés : cinéma, théâtre, danse, auditorium, centre d'art (atelier d'artiste), festival du légendaire...- Connaître les fonctions d'un musée : conservation, présentation, restauration d'œuvres	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
<ul style="list-style-type: none">- Participation des classes aux différents projets proposés par les structures.- Montage de projets en direction de ces structures.	
Effets observés	

Fiche action n°2 de l'AXE N° 3 - Education artistique, culturelle et sportive

Intitulé de l'action : Appréhender, participer, adopter une démarche d'artiste, de création.	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none">- Saisir l'idée, le sens, l'originalité d'une démarche artistique.- Diversifier et enrichir les moyens d'expression de l'élève par la pratique et la rencontre d'un artiste.	
Modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none">- Réinvestissement des connaissances acquises lors des visites, dans une activité inscrite dans la durée.- Mise en place et participation à un projet avec l'un des partenaires : atelier artistique avec le musée Marcel Dessal ou l'art'senal, classe culturelle ou patrimoine (découverte des vitraux de la cathédrale et réalisation de vitraux).- Classe à projet antistatique et culturel, projet muserole- Accueil d'un artiste, d'un professionnel (peintre, conteur, chorégraphe, chanteur, écrivain...).- Rencontre en chantant, participation à « musique à l'école ».	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
<ul style="list-style-type: none">- Participation des classes à différents projets.- BCD et bibliothèque municipale : fréquence de l'emprunt de livres concernant ces domaines.	
Effets observés	

Fiche action n°3 de l'AXE N° 3 - Education artistique, culturelle et sportive

Intitulé de l'action : Se constituer quelques repères dans le temps et dans l'espace. Prendre connaissance des aspects patrimoniaux de son école, son quartier, sa ville....	Cycle(s): 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none"> - Dégager et retenir, en fonction des parcours effectués, le nom, les caractéristiques de quelques artistes d'une œuvre, d'un courant, d'une production particulière. - Articuler, quand cela est possible, les contenus d'enseignement disciplinaires (arts visuels, éducation musicale, histoire des arts...) - Faire des liens entre découvertes locales et œuvres de la liste nationale des œuvres de référence. 	
Modalités de mise en œuvre	
<p>Etude d'artistes et de leurs pratiques : œuvres restituées en son temps en lien avec le programme d'histoire ou en fonction de choix pédagogiques (liens avec la littérature, école et cinéma), transdisciplinarité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent sur la constitution d'un vocabulaire. Un genre (le paysage, le portrait...), un moyen d'expression (la sculpture, le dessin...), un matériau (la terre, le bois, le papier...), une notion plastique (la couleur, la forme...) • En histoire des arts, reconstituer la frise de l'art parallèlement aux séances d'histoire. <p>Préhistoire : architecture préhistorique (un ensemble mégalithique), peintures de Lascaux.....</p> <p>Antiquité : architecture antique (Parthénon, monuments gallo-romains,...) mosaïques gallo-romaines, sculptures antiques...</p> <p>Moyen-Age : architecture religieuse (église romane, gothique, une mosquée, une abbaye), bâtiments et sites militaires et civils (un château fort, une cité fortifiée, une maison à colombages), un manuscrit enluminé, un vitrail, une tapisserie, un costume ...</p> <p>La Renaissance : des peintures et des sculptures (Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Botticelli...) l'architecture (château de Chenonceau, Fontainebleau, Chambord ...) une architecture royale (un château de la Loire, Versailles...) une architecture militaire (une fortification), une place urbaine, un jardin à la Française,...</p> <p>Le XIX^e : une architecture industrielle (une gare, ...), l'urbanisme, un plan de ville, quelques œuvres illustrant les principaux mouvements, des photographies d'époque, un court métrage des débuts du cinématographe, extraits musicaux d'époque....</p> <p>Le XX^e : l'architecture : ouvrage d'art et d'habitat, design graphique (une affiche), design de transport (un train...) quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux contemporains des musiques du XX^e siècle (dont jazz, musique de films, chansons...)</p>	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Participation des classes à différents projets : frise chronologique, exposition(s), site de l'école. - Mutualisation intra et inter-cycles : transdisciplinarité, arts visuels, histoire des arts, production d'écrits, créations. 	
Effets observés	

Fiche action n°4 de l'AXE N° 3 - Education artistique, culturelle et sportive

Intitulé de l'action : Prendre connaissance des aspects patrimoniaux de son école, son quartier, sa ville....	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none"> - Détenir quelques éléments permettant de mieux comprendre les aspects historiques, géographiques, économiques, artistiques.... - Repérer les traces, vestiges, présence ou manifestations actuelles (patrimoine bâti, industriel, religieux, historique, architectural...) - Prendre conscience qu'une manifestation artistique ou patrimoniale locale répond ou rentre en écho avec une préoccupation, une activité plus générale à l'échelle d'une période, d'un pays, d'une civilisation.... 	
Modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none"> - Recherches documentaires (TIC), anticipation d'un projet de visite. - Parcours dans le quartier, la ville ...en privilégiant un axe de lecture (architecture, traces du passé...) : rallye patrimoine du centre ville drouais, découverte d'un monument lié au programme d'histoire. <p>Exemples d'axes d'étude retenus en cycle 3 :</p> <p>Préhistoire : Outils du paléolithique et du néolithique (Musée de Dreux...mallettes pédagogiques).</p> <p>Moyen-Age : Sarcophage, bijoux mérovingiens, V^e au VIII^e siècle (Musée de Dreux), les remparts, l'hôtel Dieu, l'église St Pierre à Dreux.</p> <p>Les Temps Modernes : le Beffroi, la chapelle de l'hôtel Dieu, maison à pan de bois, hôtel Montule.</p> <p>le XIX^e siècle : la chapelle royale, la tour des enfants trouvés...</p> <p>Le XX^e ... bâtiment de la caisse d'épargne...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite des Musées du département en fonction de l'étude choisie en classe. - Utilisation d'un carnet culturel pour fixer les connaissances...cf documentation en ligne de la circonscription sur le patrimoine local) <p>Préhistoire : le jardin de la préhistoire (Auneau), Fort Harrouard (forêt d'Anet), polissoirs (forêt d'Anet, Morancez), site mégalithique dolmen Changé (St-Piat).</p> <p>Antiquité : Objets Gallo-romains, Musée de Dreux, verrerie, poterie, objets en métal.</p> <p>Moyen-Age : églises ou cathédrale de Chartres...images de vitraux (donateurs), de sculptures, d'armoiries ; vestiges dans le parc de la chapelle royale de Dreux et gravures du Musée ; Nogent-le-Rotrou ou Châteaudun : le donjon.</p> <p>La Renaissance : le château d'Anet.</p> <p>Le XIX^e : Cassegrain à Chaudon, chapelle royale de Dreux.</p> <p>Le XX^e : Chartres et son musée de l'école; Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire (reconstitution d'une classe début XX^e).</p>	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
Outil personnel de l'élève témoignant de son parcours culturel.	
Effets observés	

Fiche action n°5 de l'AXE N° 3 - Education artistique, culturelle et sportive

Intitulé de l'action : découvrir, réaliser, respecter, coopérer, organiser par le biais des activités sportives et des classes transplantées.	Cycle(s) : 2 et 3
Objectifs visés	
<ul style="list-style-type: none">- Realiser une performance mesurée lors d'une activité athlétique.- Coopérer en s'opposant individuellement et collectivement lors de jeux de raquette ou de jeux collectifs.- Se déplacer en s'adaptant à l'environnement.- Respecter les règles de vie collective.- Se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie.	
Modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none">- Cycle badminton CP-CE1 : 6 séances dans le gymnase qui permettront aux élèves de découvrir l'activité.- Cycle jeux collectifs CP-CE1 visant à découvrir les règles de base de jeux codifiés.- Participer en juin aux journées sportives de l'école : une par niveau (jeux collectifs et badminton avec la participation des parents).- Classes de neige C2 et/ou C3 afin que tous les élèves aient pratiqué le ski au moins une fois lors de leur scolarité à l'école élémentaire.	
Indicateurs et moyens pour mesurer les effets attendus	
<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'élèves ayant validé les compétences 6 et 7 du LPC.	
Effets observés	

PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 (Annexe 1)
Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A)

Intitulé de l'action :	Accueil des enfants nouvellement arrivés. EANA UPE2A
Responsable de l'action :	M. Patrick CHASTAN Professeur des Écoles, certifié en Français Langue Seconde
Objectif pédagogique :	Assurer l'accueil, la prise en charge, l'intégration des élèves nouvellement arrivés dans le secteur Dreux-sud. Organiser, au sein de l'école, l'enseignement du Français langue de communication et langue des apprentissages.
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage spécifique du français (lexique, structures syntaxiques) • Reprise des contenus développés en classe d'inclusion. • Accompagnement en classe d'inclusion pour une action de co-intervention (aide à la compréhension, soutien à la participation orale, élaboration d'outils méthodologiques). • Apprentissage de la lecture. • Groupe de sensibilisation et d'apprentissage du français à destination des élèves de Grande Section de maternelle.
Bénéficiaires :	<ul style="list-style-type: none"> • Élèves allophones nouvellement arrivés en France, dépendant du secteur Dreux-Sud. • Élèves de grande section de maternelle présentant des difficultés importantes dans l'acquisition du Français.
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> • Collègues de l'école (inclusions) • Membres du RASED (Synthèses, évaluation, conseils) • Parents (lien avec les familles) • Enseignante UPE2A école BERTHELOT du plateau Nord (réflexion, mutualisation, harmonisation des pratiques). • CASNAV d'Orléans-Tours (Conseils, évaluation des élèves qui arrivent, formation, information)

Finalisation, évaluation :	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation initiale à l'arrivée à l'école.• Évaluation continue en UPE2A et en classe de référence.• Évaluation trimestrielle des compétences linguistiques abordées en UPE2A.• Évaluation-Bilan avant l'orientation ou l'intégration totale dans une classe ordinaire.
Date, échéancier :	<p>L'emploi du temps pour la prise en charge des élèves est finalisé après évaluation puis concertation avec l'équipe éducative. Cet emploi du temps est individualisé et la prise en charge varie en fonction du niveau de l'élève en Français, de ses compétences acquises dans sa langue d'origine, de son âge, de la nature du dispositif mis en œuvre.</p> <p>La prise en charge peut donc varier de 2 heures hebdomadaires à un accompagnement à temps plein.</p> <p>L'emploi du temps est provisoire ; il évolue régulièrement en fonction de l'évolution des élèves, de leur intégration dans la classe de référence.</p>
Observations : (Documents annexés, programmations, demande de formation,...)	<p>Consulter le site de notre école : http://ecl.ac-orleans-tours.fr/ec-st-exupery2-dreux/ à la rubrique « CLIN »</p>

PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 (Annexe 2)
Dispositif plus de maîtres que de classes (PDMQDC)

Intitulé de l'action :	Dispositif plus de maîtres que de classes au service de la réussite de tous les élèves
Responsables de l'action :	M. Eric DESLANDES, Professeur des Écoles, Maître Supplémentaire (MS) Enseignants de l'école, et particulièrement de cycle 2
Objectif pédagogique :	Prévenir les difficultés scolaires ordinaires de nombreux élèves.
Contenu :	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place et pérennisation de la différenciation pédagogique au sein des classes.• Mise en œuvre, avec des modalités de co-intervention adaptées, de situations pédagogiques efficaces que l'enseignant de la classe ne peut réaliser seul (en cohérence avec le projet d'école et les contraintes propres à chaque classe).• Recherche-action visant la modification de pratiques ordinaires pour qu'elles s'adaptent aux besoins du public scolaire accueilli, sans baisser les exigences.
Bénéficiaires :	<ul style="list-style-type: none">• Elèves de cycle 2.• Elèves de cycle 3, voire de cycle 1, si nouveaux MS rattachés à l'école.
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none">• RASED : Pour la cohérence et la complémentarité des interventions• Partenaires institutionnels : Equipe de circonscription, DSDEN et ESPE.
Finalisation, évaluation :	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation diagnostique de début CE2 : commune aux écoles de REP et REP+ de la Circonscription de DREUX 2 (complétée par des items propres à l'école, si souhaité par l'équipe, en fonction des priorités du projet d'école et particulièrement de ses déclinaisons au cycle 2).• Évaluations des classes.

<p>Date, échéancier :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Durée du projet d'école. • Annuel, pour la réadaptation des modalités de type de co-intervention à chaque début d'année scolaire (fonction de la constitution et du nombre de classes ; du changement de collègues de l'école et du nombre de MS). • Périodique, pour la mise en place ou l'arrêt d'actions au cours de chaque année scolaire.
<p>Observations : (Documents annexés, programmations, demande de formation,...)</p>	<p>Programmation :</p> <p>2016/2017 : Poursuite et amélioration du travail entrepris lors du précédent projet d'école.</p> <p>2017/2019 : Intégration de 2 nouveaux MS pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conforter le travail en cycle 2 (intégrant le CE2) • Assurer la liaison cycle 1/cycle 2 • Prolonger le travail en cycle 3 (inter-degrés) <p>Formation : Journées de formation REP+, par intégration de notre école dans ce type de réseau correspondant aux critères de notre population scolaire.</p>

PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 (Annexe 3)
Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

Intitulé de l'action :	Aides spécialisées aux élèves en difficulté
Responsables de l'action :	<p>Les membres du RASED : les enseignantes spécialisées E et G, la psychologue scolaire</p> <p>Il s'agit, pour les enseignants spécialisés, de prévenir et de repérer, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés d'apprentissage scolaire (maître E) et les difficultés de comportement (maître G).</p> <p>L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique (maître E) accompagne les élèves en difficultés d'apprentissage scolaire vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et à la progression dans les savoirs et les compétences transférables en classe.</p> <p>L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative (maître G) met en œuvre des actions, des démarches pédagogiques et éducatives adaptées aux difficultés ou aux troubles qui peuvent affecter les apprentissages ou le comportement des enfants. Il doit faire évoluer le rapport de ces élèves aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer leur investissement dans les activités scolaires.</p> <p>Le psychologue scolaire aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation. Il aide à l'analyse de la situation de l'enfant avec la famille et les enseignants. Il réalise des observations, des bilans psychologiques, analyse et interprète les données. Il mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents pour mieux comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives. Il peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école.</p>
Objectif pédagogique :	Accompagner et aider les élèves rencontrant des difficultés persistantes qui perturbent leurs apprentissages et qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes. Prévenir et remédier à ces difficultés.

Contenu :

Le fonctionnement du RASED s'articule avec les priorités d'action et les stratégies retenues par l'analyse des difficultés :

- Certaines articulations sont spécifiques :

- pour la psychologue scolaire ce sont les actions qui concernent l'unité d'inclusion scolaire (U.L.I.S), les élèves orientables en EGPA et élèves ciblés de tous les cycles (observations en classe, bilans, entretiens), l'aide à la parentalité pour les familles et l'accompagnement vers les services extérieurs.

- pour la maîtresse G ce sont les actions menées aux cycles 1 et 2 sur le devenir élève (groupes de C.P et de CE1). En cycle 3 : actions ponctuelles avec des élèves aux comportements hors cadre. L'aide à l'accompagnement éducatif pour les familles.

- pour la maîtresse E, les actions de remédiation s'articulent avec des priorités propres aux cycles.

En cycle 2 :

Lecture : améliorer les procédures d'identification, travailler l'explicite des textes, augmenter les références culturelles et enrichir le vocabulaire (groupes de C.P et de CE1 en décloisonnement avec le maître supplémentaire en groupes de besoin identifiés)

En cycle 3 :

Mathématiques : Sens des opérations et numération des grands nombres, analyser et résoudre des situations-problèmes

Lecture : améliorer les compétences linguistiques textuelles, référentielles et stratégiques, apprendre à se construire une représentation mentale, accroître sa flexibilité, expliquer l'implicite, établir des liens/Production d'écrit : apprendre à structurer des textes, produire un écrit répondant à des critères, retravailler ses écrits avec des grilles de relecture.

Dispositif « plus de maitres que de classes »

L'objectif est *de retravailler le principe de la numération de position par les jeux et la manipulation, de repérer les élèves les plus en difficulté en numération, de mettre en place une pédagogie différenciée, de développer l'autonomie des élèves.*

Ateliers C.M.1 (4 ou 5 élèves par groupe):

L'enseignant de la classe /L'assistante pédagogique/La maîtresse E

Ateliers C.E.2 (4 ou 5 élèves par groupe) :

L'enseignant de la classe /le maître supplémentaire/la maîtresse E

- Certaines articulations sont communes aux 3 membres du RASED :

Identification et communication des difficultés des élèves ciblés pour les dispositifs suivants : stage de remise à niveau, Réussite éducative, Contrat Educatif Local (coup de pouce-clé) ; l'aide auprès des enseignants.

- Certaines articulations sont communes à 2 membres du RASED :

Dispositif « plus de maitres que de classes » : l'enseignant de la classe /Le maître supplémentaire /La maîtresse E/ la maîtresse G. L'objectif est *de repérer les élèves en difficulté en lecture/écriture, en difficulté sur le statut et projet d'élève, de mettre en place une pédagogie différenciée, de développer l'autonomie des élèves et d'installer le dispositif d'atelier pour l'année.*

Ateliers C.P Prévention (5 ou 6 élèves par groupe).

Bénéficiaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires (maître E). - Les élèves dont les rapports aux exigences de l'école doivent évoluer, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires. (maître G). - Les élèves orientables vers des structures spécifiques, les élèves qui ont des obstacles à l'appropriation des apprentissages. (psychologue scolaire). - Les enseignants en charge de ces élèves.
Partenaires :	Les parents, l'Infirmière et le médecin scolaire, la Réussite éducative ; le CMP, le,CMPP , la PMI , les orthophonistes..
Modalités, évaluation :	Suivis des élèves : Groupes de remédiation (suivis E) ; groupes de prévention et de rééducation (suivis G) ; entretiens et bilans psychologiques des élèves ; entretiens avec les familles. Synthèses RASED, synthèses/concertations avec les enseignants et les directeurs, conseils de cycles.
Date, échéancier :	<p>Le projet d'aide spécialisée d'un élève fait apparaître et partager la cohérence entre cette aide spécifique et l'aide apportée par le maître de la classe ou les maîtres du cycle dans le cadre d'autres dispositifs pédagogiques. Il précise les objectifs visés, la démarche envisagée, une estimation de la durée de l'action et les modalités d'évaluation de sa mise en œuvre. L'aide peut durer une période scolaire (7 semaines) ou se poursuivre sur plusieurs années. La rythmicité est une ou deux fois par semaine.</p> <p>Certaines actions « Dispositif « plus de maitres que de classes » se situent en début d'année et d'autres se mettent en place tout au long de l'année.</p> <p><i>Les actions du RASED s'organisent en fonction de l'année :</i></p> <p><u>Septembre-octobre</u> : repérage et analyse des élèves en difficulté</p> <p>Travail administratif (réorganisation des fiches de suivi RASED pour chaque élève dans leur nouvelle classe, élaboration des fiches pour les nouveaux élèves).</p> <p>Présentation du RASED dans les classes.</p> <p>Prévention : accueil des petites sections, ateliers C.P, ateliers CM (maîtresse E).</p> <p>« Contrats-rentree » : élèves en grande difficulté suivis dès le début d'année (signalés en juin).</p> <p>Bilans individuels - Observations en classe ou hors classe.</p> <p>Aide à la mise en place des PPRE (conseils de cycles).</p> <p>Synthèses-concertations avec les collègues.</p> <p>Synthèses internes RASED (analyse des concertations et étude des demandes d'aide).</p>

	<p><u>A partir de novembre et toute l'année</u> : suivis de tous les élèves en difficulté Groupes de remédiation pour la maîtresse E, suivis G, interventions de la psychologue Synthèses internes RASED (une fois par semaine) Passation des évaluations EGPA avec les élèves « orientables » (maîtresse E) Equipes éducatives Réunions avec chaque enseignant (mise au point sur les suivis)</p> <p>Rencontres avec les partenaires (CMPP, PMI)</p> <p><u>A la fin de l'année scolaire</u> : bilans des suivis et suites envisagées</p> <p>Synthèses-concertations avec les collègues Synthèses internes RASED (analyse des concertations et étude des demandes d'aide)</p>
<p>Observations : (Documents annexés, programmations, demande de formation,...)</p>	<p>Journées d'échanges entre maîtres spécialisés et entre psychologues scolaires</p> <p>Journées de formation spécifique</p>

PROJET D'ÉCOLE 2016-2019 (Annexe 4)
Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Intitulé de l'action :	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)
Responsable de l'action :	Mme Magali DECKER
Objectif pédagogique :	<p>L'ULIS est un dispositif ouvert qui constitue une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour des élèves à besoins spécifiques.</p> <p>Ce dispositif offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins (possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités), ainsi que des apprentissages adaptés dans le cadre de regroupements. Il permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation (PPS).</p>
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place des PPS - enseignement spécialisé lors des temps de regroupement - synthèse et concertation avec les enseignants (évaluation de l'inclusion), la psychologue scolaire - conseils et adaptations pédagogiques auprès des enseignants incluant les élèves du dispositif - équipe de suivi de scolarisation (ESS) avec l'enseignant référent, la famille, l'enseignant de la classe de référence et les partenaires de soins extérieurs - suivi des élèves auprès des familles
Bénéficiaires :	<p>L'ULIS est un dispositif pour les élèves à besoins spécifiques, reconnus en situation de handicap par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).</p> <p>Les élèves bénéficiant de l'Ulis sont des élèves à part entière de l'établissement scolaire, leur classe de référence est la classe ou la division correspondant approximativement à leur classe d'âge, conformément à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).</p> <p>Ces élèves bénéficient de temps de regroupement au sein de l'Ulis autant que de besoin.</p>
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - famille - équipe éducative de l'école - enseignant référent - partenaires de soins extérieurs : SESSAD, CMP, CMPP, etc.

Finalisation, évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Évaluation initiale à l'arrivée à l'école.- Évaluation continue en ULIS et en classe de référence.- Évaluation trimestrielle des compétences travaillées en ULIS.- Évaluation avant l'orientation (ULIS collège, SEGPA)
Date, échéancier :	<p>L'emploi du temps des élèves est finalisé après évaluation puis concertation avec l'équipe éducative. Cet emploi du temps est individualisé et adapté aux besoins spécifiques de chaque élève. L'inclusion peut varier selon les besoins de 1 heure par semaine à un temps plein. Tous les élèves inscrits en ULIS bénéficient de regroupements autant que de besoin.</p> <p>L'emploi du temps est provisoire ; il évolue régulièrement en fonction de l'évolution dans la classe de référence.</p>
Observations : (Documents annexés, programmations, demande de formation,...)	<p>Circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015: http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91826</p>

Les besoins en formation

DOMAINES OU DISCIPLINES	STAGES			ANIMATIONS PEDAGOGIQUES		
	C1	C2	C3	C1	C2	C3
Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer					X	X
Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre					X	X
Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen						
Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques						
Domaine 5 : La représentation du monde et l'activité humaine						
Domaine 1 de l'école maternelle : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions						
Domaine 2 de l'école maternelle : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique						
Domaine 3 de l'école maternelle : Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques						
Domaine 4 de l'école maternelle : Construire les premiers outils pour structurer sa pensée						
Domaine 5 de l'école maternelle : Explorer le monde						
Enfants à besoins particuliers		X				
Environnement Numérique de travail Utilisation du VPI		X	X			

FICHE NAVETTE : VALIDATION DU PROJET D'ECOLE 2016-2019

<p>1/ Projet transmis pour avis de conformité à l'IEN</p> <p>Le 04/07/2016</p> <p>Nom(s) et signature(s) du (des) directeur(s) d'école :</p> <p>PIFFET Gérard</p>	<p>3/ Projet adopté par le conseil d'école réuni</p> <p>Le2016</p> <p>Et transmis à l'IEN le2016</p> <p>Nom(s) et signature(s) du (des) directeur(s) d'école :</p>
<p>2/ Avis de conformité :</p> <p>En retour à l'école le2016</p> <p>L'Inspecteur de l'Education Nationale</p>	<p>1/ Projet reçu le2016 et transmis avec avis pour approbation de l'Inspecteur d'Académie</p> <p>Le2016</p> <p>L'Inspecteur de l'Education Nationale</p>

Projet approuvé par le Directeur Académique le2016

Le Directeur académique des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Eure-et-Loir

Joël SÜRIG